

Concerne : Installation photovoltaïque de **puissance supérieure à 36 kWc**

Un producteur photovoltaïque qui souhaite raccorder son installation au réseau d'Electricité de Strasbourg Réseaux (ESR) pour vendre sa production d'énergie à **ÉS Énergies Strasbourg** doit accomplir les formalités ci-dessous en 5 étapes qui sont détaillées dans les annexes jointes :

1. Remplir LA FICHE DE COLLECTE en Annexe 1

A envoyer à : **Electricité de Strasbourg Réseaux
GRD Guichet Technique
67932 STRASBOURG cedex 9**

en y joignant la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire, récépissé de déclaration préalable de travaux etc...)

2. Obtenir LE CONTRAT DE RACCORDEMENT ET D'EXPLOITATION rédigé par le ESR

Le producteur doit effectuer les démarches explicitées en **Annexe 2**, puis **GRD Guichet Technique** lui envoie le contrat pour signature.

3. Obtenir LE CONTRAT D'ACCES AU RESAU EN INJECTION (CARD-I) rédigé par ESR

Le **GRD** l'envoie au producteur à la suite du contrat de raccordement et d'exploitation.

4. Envoyer LA DEMANDE COMPLETE DE CONTRAT D'ACHAT

Dans le cas où le producteur souhaite bénéficier des tarifs d'obligation d'achat, il devra conclure un contrat avec **ÉS Énergies Strasbourg (*)**.

La demande complète de contrat d'achat est à envoyer **par lettre recommandée avec AR** à :

**ÉS Énergies Strasbourg
DVEC / Obligation d'Achat – T. Kern
5 rue Hirn
67953 Strasbourg cedex 9**

Deux modèles de lettre de demande figure en **Annexe 4** (choisir entre « Installation dont la puissance est **inférieure ou égale à 250 kW** » et « Installation dont la puissance est **supérieure à 250 kW** »).

5. Signer LE CONTRAT D'ACHAT rédigé et envoyé par ÉS Énergie Strasbourg

Le contrat d'achat ne sera envoyé que si les 3 étapes ci-dessus sont réalisées, et les compteurs ont été posés.

En pratique, nous conseillons au producteur de mener en parallèle les démarches administratives « raccordement » (étapes 2 et 3) et « achat » (étape 4) pour gagner du temps.

(*) Seule **ÉS Énergies Strasbourg** est tenue d'acheter l'énergie au tarif d'obligation d'achat (fixé légalement par arrêté) dans le cadre des missions de service public s'appliquant aux opérateurs historiques.

ANNEXE 1 : Fiche de collecte de renseignements pour étude détaillée de raccordement d'une installation photovoltaïque de puissance supérieure à 36 kVA raccordée au réseau de distribution exploité par Electricité de Strasbourg Réseau

DEMANDEUR :

Nom Prénom : ou raison sociale :	<p>IMPORTANT à signer si le Producteur souhaite vendre son énergie à ÉS Énergies Strasbourg.</p> <p>Le demandeur souhaite vendre l'énergie produite par son installation à ÉS Énergies Strasbourg dans le cadre de l'obligation d'achat, et demande à ESR de transmettre ses coordonnées à : ÉS Énergies Strasbourg (DVEC/Obligation d'Achat)</p> <p>Signature du demandeur :</p>
Adresse :	
Code Postal - Ville :	
Téléphone :	
Nom de l'interlocuteur :	

Le demandeur agit :	<input type="checkbox"/> Pour son propre compte <input type="checkbox"/> En tant que mandataire du propriétaire de l'installation désignée ci-dessous
---------------------	--

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION : (à remplir si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'installation)

Nom – Prénom ou Raison sociale	
Adresse	
Code Postal - Ville	
Téléphone	

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'INSTALLATION

Nom	
Adresse	
Code Postal - Ville	
Date prévisible de mise en service	

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Description des panneaux photovoltaïques à installer :	<p>Surface prévue (m²) :</p> <p>Puissance de production (W crête) :</p> <p>Conformément au décret du 23 avril 2008, la puissance maximum "Pmax" de raccordement sur un réseau de distribution basse tension (BT) est limitée à 250 kVA. Aucune dérogation n'est accordée par la loi. En conséquence, toute augmentation de puissance du site qui ferait dépasser le seuil de 250 kVA imposera la création d'un poste client HTA/BT, avec un raccordement sur le réseau de distribution HTA.</p>
Description des onduleurs :	<p>Marque : _____ Type : _____</p> <p>Puissance (W) : _____</p> <p>Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/></p> <p>Nombre : _____</p> <p>Si plusieurs onduleurs, schéma électrique de leur raccordement faisant apparaître toutes les phases du branchement.</p>

SI NECESSAIRE (CRÉATION D'UN RACCORDEMENT CONSOMMATEUR), CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION DE CONSOMMATION

<p>Pour ce site, le demandeur souhaite également un raccordement consommateur :</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Si oui, le demandeur doit remplir la fiche "Demande de réalisation ou de modification d'un raccordement individuel au réseau public de distribution d'électricité." publiée sur le site ESR à l'adresse suivante http://www.es-reseaux.fr.</p> <p>Les règles applicables à l'installation dont la puissance de raccordement est prédominante (installation de production ou de consommation la plus puissante) seront prise en compte pour déterminer à qui imputer les frais d'extension, notamment producteur ou collectivité en charge de l'urbanisme.</p>
--

INFORMATION SUR L'AUTORISATION D'URBANISME

OUI, ce projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc.)

Si oui : Date du récépissé du dépôt de l'Autorisation ou déclaration d'Urbanisme :

Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

Si la notification ne vous a pas encore été délivrée, joindre une copie du récépissé du dépôt de demande d'Autorisation d'Urbanisme.

NON, ce projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

Émission harmonique des onduleurs (onduleurs de plus de 16A par phase)

Joindre une fiche fournie par le constructeur précisant les émissions harmoniques en courant, rang par rang, jusqu'au rang 40 (cf. rapport technique CEI 61000-3-4).

Les émissions sont à donner en pourcentage du courant nominal de l'onduleur.

Protection de découplage

La protection de découplage est obligatoire en application du chapitre VII de l'arrêté du 21 juillet 1997. Elle peut être intégrée à l'onduleur (si la puissance inférieure à 5 kVA avec un raccordement monophasé) ou indépendante de ce dernier.

Dans ce cas, elle sera
de type 2.1 si $P \leq 10$ kW
ou

de type 2.2 si $P > 10$ kW,
P étant la puissance de l'installation de production.

Protection de découplage incorporée à l'onduleur (joindre le procès-verbal d'essai délivré par un laboratoire d'essai agréé mentionnant sa conformité à la norme DIN VDE 0126 ou DIN VDE 0126-1-1).

Protection non intégrée à l'onduleur

▶ Protection de découplage de type B1

▶ Protection de découplage de type B2

▶ Fournir la liste complète des matériels envisagés (relais + appareil de coupure) pour réaliser la protection de découplage.

<p>EXISTENCE D'UN STOCKAGE D'ENERGIE</p> <p>L'installation est-elle équipée d'un dispositif de stockage de l'énergie par batteries ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (préciser dans ce cas le nombre de batteries et les capacités de stockage)</p> <p>Nombre de batteries :</p> <p>Capacité totale de stockage : kWh</p>
<p>SCHEMA DE L'INSTALLATION</p>	<p>A fournir obligatoirement pour toutes les installations utilisant plusieurs onduleurs et/ou pour les installations équipées de batterie de stockage.</p>
<p>TYPE DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION</p>	<p><input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé</p>
<p>REFERENCE DU CONTRAT DE FOURNITURE</p>	<p>N°de contrat :</p> <p>Puissance souscrite : kVA</p>

CERTIFICATION DES DONNEES

<p>Date :</p>	<p>Signature :</p>	<p>Nom + Prénom du signataire <i>(propriétaire de l'ouvrage ou mandataire)</i></p>
---------------	--------------------	--

**ANNEXE 2 : Démarches à effectuer pour raccorder au réseau d'Electricité de Strasbourg Réseau
une installation de production d'énergie photovoltaïque
de puissance supérieure à 36 kVA, en vue de vendre l'énergie produite**

1) Le producteur demande à Électricité de Strasbourg Réseaux une étude de raccordement en envoyant :

- **la fiche de collecte de renseignements (annexe 1)** dûment complétée,
- un plan de situation (disponible sur le site des pages jaunes <http://www.pagesjaunes.fr>)
- Copie de permis de construire ou déclaration de travaux si ces documents sont nécessaires à la réalisation de l'installation de production.

à l'adresse : **Electricité de Strasbourg Réseaux / GRD Guichet Technique / 67932 STRASBOURG cedex 9**

Cette étude comprend une analyse d'impact au niveau de la tension et de la transmission du signal tarifaire, et de contraintes d'intensité.

Dans un délai de 2 mois après réception des éléments ci-dessus, le GRD fait parvenir au producteur une PTF (Proposition Technique et Financière) de raccordement, avec le coût des travaux à la charge du producteur.

2) Le Producteur signe un **Contrat de Raccordement et d'Exploitation**

Pour ce faire, le Producteur envoie à **ESR GRD Guichet Technique** les éléments suivants :

- **PTF dûment signée** (bon pour accord)
- **Paiement du raccordement** (ou 50% d'acompte si montant supérieur à 5.000 € HT, le solde à la fin des travaux)
- **Récépissé de déclaration** délivré par la DGEC ¹ (service du MEEDATT) si la puissance crête de l'installation est supérieure à 250 kW conformément au décret du 7 septembre 2000 et en particulier à l'article 6-1.
- **Déclaration de conformité de l'onduleur** à la norme VDE 0126-1-1 en **version française**
- **Un schéma unifilaire** de l'installation électrique de production en aval de la limite de propriété ²
- Éventuellement **servitudes notariées** selon travaux

3) Le Producteur signe avec ESR le **Contrat d'Accès au Réseau de Distribution en Injection (CARD-I)** :
ESR envoie le **CARD-I** suite au **Contrat de Raccordement et d'Exploitation**

- **Les compteurs ne peuvent être posés qu'après réception par ESR de l'original de l'attestation délivrée par CONSUEL**

4) Le Producteur peut vendre son énergie

Si le Producteur souhaite vendre l'énergie produite à ÉS, il envoie sa demande complète de contrat d'achat à ÉS Énergies Strasbourg – DVEC/Obligation d'Achat : un modèle de lettre de demande de contrat d'achat figure en annexe 4.

Pièce obligatoire à joindre à la demande de contrat d'achat :

- **Certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat** délivré par la DRIRE (cf. annexe 5), si l'installation de production est de puissance supérieure à 250 kWc.

N.B. : **le certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat** n'est plus nécessaire pour les installations inférieures ou égales à 250 kWc, en vertu du décret du 4 mars 2009.

¹ Pour obtenir son **récépissé de déclaration**, valant autorisation d'exploiter, le producteur doit déclarer son installation à la **DGEC soit par courrier papier** (un modèle de déclaration à la DGEC figure en annexe 3) **soit par mail par le lien suivant** : <http://ampere.industrie.gouv.fr>

² Si l'installation n'en dispose pas, un dispositif de sectionnement à coupure visible accessible depuis la voie publique doit être mis en œuvre par le producteur en limite de propriété

**ANNEXE 3 : Modèle de déclaration d'une installation à la DGEC, en vue de l'obtention du récépissé
Pour une installation de plus de 250 kW et moins de 4 500kW**

Le producteur peut déclarer son installation :

- soit en envoyant le modèle de déclaration « papier » complété ci-dessous,
- soit en enregistrant sa déclaration par internet à l'adresse suivante : <http://ampere.industrie.gouv.fr>

NOM :
Prénom :
Adresse :

**Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable, et de la Mer
Direction Générale de l'Énergie et du Climat
GRANDE ARCHE de la DÉFENSE - Paroi NORD
92055 LA DÉFENSE CÉDEX**

Objet : Déclaration d'exploiter une installation photovoltaïque.

Monsieur le Ministre,

Ayant l'intention d'exploiter une installation de production d'électricité d'une puissance inférieure à 4 500 kW, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, conformément au décret du 7 septembre 2000 relatif à l'autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité, une déclaration d'exploitation.

Vous trouverez ci-dessous les indications et pièces jointes exigées par le décret du 7 septembre 2000, art. 2 :

1° Identité et adresse du demandeur :

.....
.....
.....

2° Capacités techniques, économiques et financières du pétitionnaire

Le coût du projet est de TTC, financé par

3° Caractéristiques principales de l'installation : (informations transmises par les installateurs)

Energie primaire : énergie radiative du soleil

Puissance crête installée :kWc

Productibilité :kWh (puissance crête installée en Wc multipliée par 1500)

4° Localisation de l'installation : (adresse précise)

.....
.....
.....

5° Incidence du projet sur la sécurité et la sûreté des réseaux publics d'électricité

Etant donnée la puissance de l'installation de production, l'incidence sur la sécurité et la sûreté des réseaux publics d'électricité sera très limitée. Par ailleurs, vous trouverez ci-joint une copie de la fiche de collecte de renseignements envoyée pour le raccordement de l'installation au réseau basse tension précisant que les onduleurs disposent des protections de découplage nécessaires, ou le certificat de conformité établi par mon installateur.

6° Influence sur l'environnement, du parti de production retenu :

La production d'électricité photovoltaïque, à partir d'énergie solaire est un mode de production décentralisée, efficace, respectueux de l'environnement qui participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Vous trouverez ci-joint la copie de la déclaration de travaux démontrant la bonne insertion de l'installation dans son environnement.

7° Destination prévue de l'électricité (cocher une case) :

- Le producteur consommera l'énergie dont il a besoin et le surplus sera vendu à Electricité de Strasbourg dans le cadre de l'obligation d'achat.
- Le producteur vendra la totalité de l'énergie produite à Electricité de Strasbourg dans le cadre de l'obligation d'achat.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleures salutations.

Fait à

le :

SIGNATURE

Pièces à joindre :

Copie de la fiche de collecte de renseignements envoyée à Electricité de Strasbourg Réseau - GRD Guichet Technique

ou

Certificat de conformité établi par l'installateur ou attestation sur l'honneur, le cas échéant

et

Copie de la déclaration de travaux ou demande de permis de construire.

Annexe 4 : Installations d'une puissance inférieure ou égale à 250kW

Modèle de lettre de demande de Contrat d'achat à adresser à :

ÉS Énergies Strasbourg / DVEC Obligation d'Achat – T. Kern / 5 rue Hirn - 67953 Strasbourg cedex 9

Nom ou raison sociale du producteur :

Adresse principale :

Tél. :

Email :

- Lettre recommandée avec accusé de réception -

Objet : Demande de Contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations « photovoltaïques »

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 juillet 2006 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, je demande à bénéficier d'un contrat d'achat pour l'installation décrite ci-après et vendre à ÉS Énergies Strasbourg (ÉS):

- la totalité de ma production d'électricité dans le cadre de l'obligation d'achat d'électricité,
 le surplus de ma production après propre consommation (Cochez une option).

Description de l'installation de production

Adresse de l'installation

Nb de panneaux photovoltaïques **intégrés au bâti**

Puissance crête installée **intégrée** au bâti

kWc

Nb panneaux photovoltaïques **non intégrés au bâti**

Puissance crête installée **non intégrée** au bâti

kWc

Productibilité moyenne annuelle estimée

kWh

Estimation de l'énergie moyenne annuelle fournie par le producteur à l'acheteur

kWh

Le cas échéant, estimation d'autoconsommation moyenne annuelle par le producteur

kWh

Tension de livraison :

230 V

400 V

Autres

V

Votre n° d'affaire délivré par ÉS Réseaux

TVA

Dans le cadre du futur contrat d'achat, j'agirai (Cochez 1 option parmi les 3) :

- en tant que particulier** et dans le cadre de la gestion de mon patrimoine privé : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts"
 dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts" car je bénéficie de la franchise en base de la TVA
 dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures avec le taux légal de TVA en vigueur (19,6%)

Fait à :

Le :

Signature du Producteur

Mandatement (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires)

Je soussigné, confie à :
qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'ÉS,
 élaborer avec ÉS le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à :

Le :

Signature du Producteur

Signature du Mandaté

Annexe 4 : Installations d'une puissance supérieure à 250kW

Modèle de lettre de demande de Contrat d'achat à adresser à :

ÉS Énergies Strasbourg / DVEC Obligation d'Achat – T. Kern / 5 rue Hirn - 67953 Strasbourg cedex 9

Nom ou raison sociale du producteur :

Adresse principale :

Tél. :

Email :

- Lettre recommandée avec accusé de réception -

Objet : Demande de Contrat d'achat de l'énergie électrique produite par les installations « photovoltaïques »

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 juillet 2006 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations utilisant l'énergie radiative du soleil, je demande à bénéficier d'un contrat d'achat pour l'installation décrite ci-après et vendre à ÉS Énergies Strasbourg (ÉS):

- la totalité de ma production d'électricité dans le cadre de l'obligation d'achat d'électricité,
 le surplus de ma production après propre consommation (Cochez une option).

• Description de l'installation de production

Adresse de l'installation

Nb de panneaux photovoltaïques **intégrés au bâti**

Puissance crête installée **intégrée** au bâti

kWc

Nb panneaux photovoltaïques **non intégrés au bâti**

Puissance crête installée **non intégrée** au bâti

kWc

Productibilité moyenne annuelle estimée

kWh

Estimation de l'énergie moyenne annuelle fournie par le producteur à l'acheteur

kWh

Le cas échéant, estimation d'autoconsommation moyenne annuelle par le producteur

kWh

Tension de livraison :

230 V

400 V

Autres

V

• Votre n° d'affaire délivré par ÉS Réseaux

• TVA

Dans le cadre du futur contrat d'achat, j'agirai (Cochez 1 option parmi les 3) :

- en tant que particulier** et dans le cadre de la gestion de mon patrimoine privé : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts"
 dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures en y apportant la mention suivante "TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts" car je bénéficie de la franchise en base de la TVA
 dans le cadre de mon activité professionnelle : j'établirai mes factures avec le taux légal de TVA en vigueur (19,6%)

• Pièces jointes obligatoires

Récépissé de déclaration d'exploiter délivré par la DGEC (en général sous forme de télé-déclaration)

Le certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat délivré par la DREAL (CODOA)

Récépissé de demande de permis de construire (uniquement dans le cas où un permis de construire est nécessaire)

Fait à :

Le :

Signature du Producteur

• Mandatement (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires)

Je soussigné, _____ confie à : _____
qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :

- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'ÉS,
 élaborer avec ÉS le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à :

Le :

Signature du Producteur

Signature du Mandaté

**ATTENTION : le certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat n'est plus nécessaire pour une installation de production dont la puissance est inférieure ou égale à 250 kWc.
(en vertu du décret du 4 mars 2009)**

ANNEXE 5 : Modèle de demande de Certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat à adresser à la DRIRE

(le certificat doit être joint à la demande de contrat d'achat dont le modèle figure en annexe 4)

Nom du producteur :
Adresse :
Tél/Fax :
e-mail :

Date :

DRIRE Alsace
1, rue Pierre Montet
67082 STRASBOURG cedex

Objet : Demande de Certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat

Messieurs,

Par la présente, je sollicite un Certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat pour mon installation de production d'énergie.

Cordonnées du producteur :

- Pour un particulier : nom, prénom et domicile,
- Pour une entreprise : dénomination ou raison sociale, forme juridique, adresse de son siège social, N°SIRET, qualité du signataire du dossier

Description de l'installation :

Adresse de l'installation :

Energie primaire et technique de production utilisées :

Nombre et type de générateurs :

Puissance crête installée **intégrée** au bâti : kWc

Puissance crête installée **non intégrée** au bâti : kWc

Productibilité moyenne annuelle estimée : kWh

Nombre prévisionnel d'heures de fonctionnement :

Estimation de l'énergie moyenne annuelle fournie par le producteur à l'acheteur : kWh

Le cas échéant, estimation d'autoconsommation moyenne annuelle par le producteur (kWh) :

Tension de livraison :

Signature du demandeur :